

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V. 205 Vœu relatif à un espace ou une emprise publique dans le 5e arrondissement de Paris en hommage à Pierre Hadot.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant l'importance et le rayonnement de la philosophie à Paris et particulièrement dans le Quartier Latin ;

Considérant la brillante carrière universitaire menée par Pierre Hadot à partir de 1949 au CNRS puis en 1964 comme Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études à la 5ème section et enfin à partir de 1982 comme Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'histoire de la pensée hellénistique et romaine ;

Considérant que Pierre Hadot a obtenu en 1999 le grand prix de philosophie de l'Académie Française pour l'ensemble de son œuvre ;

Considérant que Pierre Hadot, né le 21 février 1922 à Paris et décédé à Orsay dans la nuit du 24 au 25 avril 2010, fut une figure éminente de la philosophie française du XXe siècle ;

Sur proposition de Paul Simondon et des élus du groupe Socialiste et Apparentés,

Emettent le vœu :

- Qu'un espace ou une emprise publique situé dans le 5e arrondissement de Paris soit attribué à « Pierre Hadot » afin de lui rendre hommage.